

Comptable

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Agent comptable
Agent de gestion comptable
Aide-comptable
Analyste budgétaire
Assistant comptable
Assistant paie
Auditeur comptable
Auditeur comptable et financier
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Audit comptable, financier cadre
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Commissaire aux comptes
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Contrôleur budgétaire (sauf Etat, coll. loc.) cadre
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Contrôleur financier (sauf Etat, coll. loc.) cadre
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Expert-comptable (s.a.i.), cadre
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises / Adjoint chef comptable (GE) cadre
Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
Commissaire aux comptes
Comptable
Comptable analytique
Comptable service paie
Contrôleur budgétaire
Contrôleur comptable et financier
Employés qualifiés des services comptables ou financiers
Employés qualifiés des services comptables ou financiers / Agent comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié
Expert-comptable
Facturier
Gestionnaire comptable
Inspecteur comptable et financier
Réviseur des comptes

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 372b
- **PCS-ESE 2003** : 373a
- **PCS-ESE 2003** : 373c
- **PCS-ESE 2003** : 451h
- **PCS-ESE 2003** : 461d
- **PCS-ESE 2003** : 543b
- **PCS-ESE 2003** : 543c
- **ROME1999** : 3211

- **ROME1999** : 32112
- **ROME1999** : 32113
- **ROME1999** : 32114
- **ROME1999** : 32115
- **CITP2008** : 4311
- **CITP2008** : 3313
- **CITP2008** : 2411

DESCRIPTIF

Dans cette fiche dite comptable, seront traités également les métiers d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

- Le comptable établit les balances de compte, les comptes de résultats, les bilans ... grâce aux données commerciales, industrielles ou financières des entreprises ou établissements.
Il contrôle l'exactitude des écritures comptables.
Il est parfois chargé de la gestion du personnel et des paies.
Il peut être salarié
 - d'un cabinet comptable avec la gestion d'un portefeuille clients
 - d'une entreprise, voire de plusieurs avec des missions plus ou moins spécialisées selon la taille de l'établissement.
- L'expert-comptable travaille en lien direct avec le chef d'entreprise dans les domaines de comptabilité, gestion, finances, fiscalité... avec un rôle de conseil dans l'entreprise.
- Le commissaire aux comptes doit être neutre et indépendant ; il effectue le contrôle légal des documents comptables d'une entreprise ou d'une association, il certifie la validité des comptes par un rapport destiné aux actionnaires ou associés.
Il est responsable civilement et pénalement de la qualité de ses contrôles et des attestations qu'il délivre.

Les cabinets ont tendance à se regrouper, à se spécialiser et à se digitaliser.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

En 2022, le rapport annuel établi par l'Ordre des experts-comptables recense 18 785 cabinets. Il décompte environ 21 155 experts-comptables en France dont 30% sont des femmes.
50% des experts-comptables ont plus de 50 ans.

Formation professionnelle :

- Le premier niveau de formation est le DCG Diplôme de Comptabilité et Gestion en 3 ans qui équivaut à une Licence. Le deuxième niveau est le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion), il nécessite 2 années supplémentaires d'études pour aboutir à un Master.
Pour obtenir le DEC (Diplôme d'Expert Comptable), 3 années de stage sont nécessaires. Seuls les titulaires du DEC sont autorisés à s'inscrire au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables.
- D'autres filières sont possibles pour accéder aux métiers de la comptabilité :
 - BTS CGO (Comptabilité et Gestion des Organisations)
 - DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations)
 - Master CCA (Contrôle Comptabilité Audit)
 - Formation par VAE possible.

Evolution de carrière

Le comptable de cabinet peut évoluer vers un poste de chef de mission ou intégrer une entreprise.

L'évolution de carrière se fera avec des formations complémentaires validées vers : expert comptable, contrôleur de gestion, contrôleur financier, directeur comptable et financier.

Fiche socio démographique issue de la **FMP Comptable** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>